

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

RÉDUIRE LES DÉPENSES DE CLIMATISATION DANS LES BÂTIMENTS

Garder ses idées fraîches sans climatiser à l'excès

Sobriété d'usage :

Utiliser correctement ses équipements et avoir un usage sobre



De quoi parle-t-on ?

Réduire les dépenses de climatisation dans les bâtiments, c'est :

- Climatiser seulement lorsque la **température intérieure dépasse les 26°C**.
- Ne pas régler la climatisation en dessous de 26°C.
- Régler la climatisation de 5 à 7°C maximum en dessous de la température extérieure.
- **Ventiler** plutôt que refroidir.
- Profiter de la climatisation naturelle la nuit.
- **Se protéger avant de climatiser** (casquettes ou ombrières sur les parties de bâtiments exposées).
- Entretien régulièrement les organes de soufflage et les filtres.

Qu'y gagne-t-on ? (Économique, social, environnemental, ...)

Des économies grâce à :

- **L'arrêt de la climatisation**, qui peut faire économiser jusqu'à 400€ sur un été, la consommation électrique d'un climatiseur variant entre 1500 et 2500 Wh.
- **La réduction de l'écart entre consigne et température extérieure**. On consommera moins en sollicitant moins le système de climatisation tout en augmentant ses performances.
- **Une simple ventilation**, 60 fois moins énergivore qu'un climatiseur.
- **La présence d'ombres sur le bâtiment**, qui évite une source supplémentaire d'augmentation des températures intérieures et soulage le système de climatisation.
- **L'entretien des appareils et des filtres**, qui génère une bien meilleure productivité du système.

Du confort grâce à :

- **La réduction de l'écart de température entre extérieur et intérieur**, ce qui estompe l'effet « chaud et froid » lorsque l'on passe d'un environnement à l'autre.
- **L'entretien et le changement régulier des filtres**, qui maintiennent une bonne qualité de l'air.
- **La réduction de l'utilisation de la climatisation**, qui entraîne :
 - une baisse des nuisances sonores émises par le système de ventilation.
 - une diminution de la sensation parfois désagréable provoquée par le soufflage d'un air froid.

➔ **Les économies réalisées peuvent aider à financer l'acquisition de :**

- Ventilateurs,
- Brumisateurs d'eau,
- Gourdes inox...

Et techniquement, comment fait-on ?

- Effectuer **une bonne communication** en amont, afin d'expliquer aux usagers quelles sont les mesures prises en matière de sobriété, et les raisons pour lesquelles elles sont mises en place.
- Ne pas baisser la consigne de climatisation en dessous de **26°C en occupation**. Il est recommandé de respecter un écart maximal de 5 à 7°C entre la température extérieure et la température intérieure.
- **Ne pas climatiser si la température n'excède pas 26°C** sauf préconisations individuelles.
- **Arrêter la climatisation en inoccupation**.



- Laisser aérer la nuit si cela est possible d'un point de vue sécurité. Sinon, **aérer au plus tôt le matin et dès que possible en fin de journée** afin de profiter au maximum de l'abaissement nocturne des températures.
- **Entretien régulièrement les appareils et les filtres**. Un contrat d'entretien peut être souscrit auprès d'un prestataire. Le nettoyage ou le changement des filtres n'étant pas d'une grande technicité, un agent municipal peut réaliser cette opération sans formation spécifique.
- À l'installation, **privilégier un modèle programmable de climatisation**.
- À la construction des bâtiments, **prévoir des casquettes ou des ombrières** afin de protéger les façades sud des rayons du soleil estival et limiter les ouvertures côté ouest.



Pour aller plus loin ?

Sources et documentation technique

- [Article R241-30 et Article R241-31 du code de l'énergie](#)
- [Diminuer les consommations énergétiques du bâtiment – Cerema - 2019](#)

Contacts

- Technicien conseil ESP87 référent auprès de la collectivité
- Référent.e Plan Climat Air Energie Territorial de l'intercommunalité

— QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle ventile plutôt que de climatiser



Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique

Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre

— QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle ne climatise pas en dessous de 26°C



Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique

Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre